

### CRITIQUE

#### L'HISTOIRE DES GIRONDINS,

Par M. de Lamartine.

TOMES V, VI, VII, VIII.

(Voir le numéro du 18 février.)

Avons-nous été trop sévères dans le premier article que nous avons publié sur ce livre? Un lecteur qui n'est pas habitué à la *Bibliographie* nous a reproché de n'avoir pas assez respecté l'immense talent de M. de Lamartine, et d'avoir trop fait sentir la ferule au grand homme. Il y a longtemps que la *Bibliographie* a déclaré qu'elle n'hésiterait jamais; qu'elle ne sacrifierait pas une critique juste et utile, au prestige, au préjugé ou à l'ancienneté d'une renommée; que, tout au contraire, elle serait d'autant plus exacte et même rigoureuse dans ses jugements, que l'importance des auteurs rendrait leurs livres plus dangereux. Ce n'est donc pas de ce côté que nous aurions à faire notre examen de conscience. Restent seulement l'excès de sévérité: or ici, loin d'avoir rien à rétracter, nous ne pouvons qu'ajouter à ce que nous avons dit, que nous renforçons par de nouvelles preuves chacune de nos assertions, et même ranger nos observations sur les quatre derniers volumes dans le même ordre que les premières.

[Cette critique étant trop longue pour une feuille telle que les *Mélanges Religieux*, on a omis ici comme dans le premier article, ce qui regarde l'histoire des Girondins, envisagée sous le rapport des règles de la composition littéraire, pour passer au jugement que notre critique porte sur les appréciations historiques de M. de Lamartine, puis aux preuves irrécusables de sa réputation des principes du Christianisme.]

Que dirons-nous des appréciations de M. de Lamartine? Nous lui avons reproché une indifférence qui semblait vouloir méconnaître toutes les opinions. On dirait, dans les derniers volumes, qu'il va enfin prendre un parti. Nous avons entendu répéter assez souvent, dans des conversations privées dont l'histoire des Girondins était le sujet, que M. de Lamartine commençait par être Girondin et finissait par être Montagnard. Nous serions assez disposé à admettre ce jugement: non pas que M. de Lamartine s'oscille ouvertement Montagnard, non pas qu'il ose enfin croire publique-ment à la vertu de Robespierre; mais ses hésitations mêmes laissent toujours net ce qu'il veut exprimer; il semble essayer Popinon public pour voir jusqu'où il peut aller sans soulever l'indignation. On lui a reproché sévèrement d'avoir approuvé le meurtre de Louis XVI. Pour être juste, nous devons dire que nous n'avons pas trouvé cette approbation aussi explicite que certains journaux ont pu le faire croire. Voici le résumé de ce passage du 7<sup>e</sup> volume. Une nation a-t-elle le droit de juger un roi? L'auteur répond: "Le doute seul est une impiété envers les peuples (p. 117)." Mais il ajoute: "Les fautes étaient aussi grandes de la part du peuple que de celle du roi. La hache après le combat et frappant un homme désarmé au nom de ses ennemis, n'est-elle dans toutes les langues? Un meurtre de sang-froid, sans excuse du moment qu'il est sans utilité, une immolation (p. 121)." Il dit encore que le meurtre du roi n'était pas nécessaire comme mesure de salut public, et qu'il fut, au contraire, nuisible par l'horreur qu'il inspira. Cette citation fera

voir que nous n'attaquons pas M. de Lamartine quand même; mais notre impartialité donne, nous l'espérons, plus de force aux critiques qui vont suivre. Que signifie, une bonne fois, la faiblesse de M. de Lamartine pour la terreur et pour Robespierre? Nous lisons, tome VI, page 347: "La terreur fut bien moins inventée par Robespierre et par Danton contre les ennemis intérieurs de la République que contre les excès et les anar-chies de la Révolution elle-même." Or, comment la terreur a-t-elle été appliquée à la Vendée, à Lyon, à Toulon, il s'ensuit que la résistance religieuse de la Vendée, la réclamation de Lyon et de Toulon contre la Révolution, était un excès et les anarchies de la Révolution elle-même. Quel était le but de Robespierre? "Ce but, c'était la souveraineté représentative de tous les citoyens, puisée dans une élection aussi large que le peuple lui-même, et agissant par le peuple et pour le peuple dans un conseil électif qui serait tout le gouvernement. L'ambition de Robespierre, si souvent colonisée alors et depuis, allait pas au-delà. Il croyait ce but celui de la nature et de Dieu. Il n'aspirait pas à être le maître, mais le guide et le modérateur de ce gouvernement du peuple." Cela se lit au tome VI, page 297; cependant au tome VII, quand il s'agit de la fête de l'Être suprême, M. de Lamartine représente Robespierre essayant la dictature, marchant en tête de ses collègues, à une grande distance, pour habituer le peuple à mettre une grande différence entre eux et lui; trouvant au Champ-de-Mars au sommet d'une montagne factice, pendant que ses collègues se répandaient confusément sur les flancs, enfin laissant demander pour lui-même, par Saint-Just son confident, la dictature ou sa vertu l'appelle. Quel était le caractère de Robespierre? "Robespierre n'était que stoïque. Il prenait l'inflexibilité pour la force, l'obstination pour la volonté. Il se fit arrêter le cœur s'il l'eût été capable de lui conseiller une faiblesse. Le système avait tué en lui la nature. Il se croyait plus qu'un homme en étouffant en lui l'humanité." Cela se lit au tome VII, page 227, et l'on a vu précédemment que Robespierre croyait que son but était celui de la nature; comment donc avait-il tué la nature en lui? Et l'on va voir à la fin du tome VIII (p. 377 et 382) que Robespierre eut le courage de l'humanité, et que, comme tous les hommes de ce temps, il est mort pour l'avenir et l'ouvrage de l'humanité. Comment donc avait-il étouffé en lui l'humanité? Enfin, quelle oraison funèbre mérite Robespierre? quel jugement la postérité doit-elle en porter? "Renversé par des hommes les uns meilleurs, les autres pires que lui, il eut le malheur suprême de mourir le même jour que finit la terreur, et d'accumuler ainsi sur son nom jusqu'au sang des supplices qu'il voulait tarir et jusqu'aux malédictions des victimes qu'il voulait sauver. Sa mort fut la date et non la cause de la détente de la terreur. Les supplices allaient cesser par son triomphe comme ils eussent cessé par son supplice. La justice divine déshonorait ainsi son repentir et portait malheur à ses bonnes intentions. Elle faisait de sa tombe un gouffre fermé. Elle faisait de sa mémoire une énigme dont l'histoire frémit de prononcer le mot, craignant également de faire injustice si elle dit crime, ou de faire horreur si elle dit vertu. Pour être juste et pour être instructif, il faut associer hardiment ces deux mots qui régnent d'être mis ensemble, et en composer un mot complexe; ou plutôt il faut renoncer à qualifier ce qu'il faut désespérer de définir. Cet homme fut et

"restera sans définition." Voilà donc la conclusion de toute cette histoire, de huit volumes où Robespierre tient certainement la première place. Cet homme ne peut être défini, dit l'auteur; et nous, nous lui répondons d'après lui-même: Ce que sont pas les éléments de définition qui vous manquent, c'est la hardiesse; car vous nous avez donné plus de documents qu'il ne s'en faut pour continuer à jamais sa mémoire, qu'évidemment vous voudriez sauver de l'opprobre. Plus qu'aucun historien, vous avez, sans le vouloir, montré Robespierre tel qu'il fut; calculant dès le premier jour la ruine successive de tous ses rivaux les uns par les autres, renversant Louis XVI par les Girondins et par Danton, les Girondins par Marat, les dantonistes par lui-même, et aspirant au souverain pouvoir sur tant de débris humains, jusqu'à ce qu'il succombât à son tour sous les thermidoriens. Aussi nous n'hésitons pas à lui refuser la vertu, et à lui imputer le crime.

[Ici, la critique réclame au nom du bon goût de l'histoire des Girondins, et continue:—] Mais ce sont là des péccadilles en présence de toutes les idées philosophiques, impies, qu'il nous reste à relever. Comme dans les quatre premiers volumes, la religion catholique et ses institutions les plus vénérables sont complètement sacrifiées à l'admiration que la philosophie et la Révolution inspirent à l'auteur. Les dogmes, les sacrements, la morale chrétienne, les vertus du sacerdoce ou du cloître sont flétris par les jugements de l'historien ou par la préférence qu'il accorde aux théories nouvelles. A la place du christianisme, l'auteur honore volontiers la théophilanthropie de Lareveillère-Lépaux; "cette philosophie pieuse et non ce culte, composé de deux dogmes élémentaires de l'Évangile, l'amour de Dieu et l'amour des hommes (t. VII, p. 117);" un bien "cette philosophie religieuse et presque chrétienne de Jean-Jacques Rousseau;" en rendant hommage à cette philosophie, Robespierre "dominait son véritable sens à la Révolution (ibid., p. 181)." Nous avons cru jusqu'à présent que l'apostasie de Gobel à la barre de la Convention était une véritable apostasie, une conséquence et un complément du schisme dont Gobel s'était constitué le représentant à Paris; M. de Lamartine soutient que ce ne fut qu'un effet de la peur, des intrigues manœuvres de Chamette et consorts, et c'est la peur qu'il blâme uniquement en cette circonstance: "Si l'athéisme n'eût pas été le provocateur de ce dévouement des sacerdoles salariés; si la terreur n'avait pas fait violence à la foi; si la liberté des cultes eût été proclamée par le président de la Convention comme une vérité dans la République, les religions se délaieraient de la main de l'État pour rentrer dans le domaine de la conscience individuelle, l'ordre religieux d'avenir était fondé (t. VII, p. 304)." Gardons-nous en effet de croire que ce temps fut un temps d'irréligion; car "si cette histoire est pleine de deuil, elle est pleine surtout de foi. Elle ressemble au drame antique, où, pendant que le créateur fait le récit, le cœur du poète chante la gloire, pleure les victimes et élève un hymne de consolation et d'espérance à Dieu (t. VII, fin)." Cette religion était celle du genre humain, c'était celle de Bailly (t. VII, p. 270). Elle a eu son Christ, dans la personne de Bailly. Bailly a porté le bois de son supplice; sa marche entre-compnée de stations, comme celle d'un calvaire, dura trois heures (ibid., p. 273)." Elle a eu ses martyrs; Bailly eut ses autres: "Les crimes du peuple ne sont que ses dégradations. Les leçons des sages ne suffisent pas pour l'instruire, il faut des martyrs pour le racheter." Elle a eu pour martyr Fauchet, qui jeta sa vie en expiation à Dieu (t. VII, p. 35); Lamézie de Brienne, qui fut martyr de sa nouvelle cause par ses propres mains (t. V, p. 125 et 129). Elle a eu ses miracles. A la bataille de Jommes combattait deux jeunes femmes: "Leur beauté et leur jeunesse se rapprochaient à l'armée ces apparitions merveilleuses des génies protecteurs des peuples, à la tête des armées. Les jours de bataille. La liberté, comme la religion, était divine d'avoir aussi ses miracles (t. V, p. 221)." Il y a un crime que la religion chrétienne a toujours condamné, que l'ignorance des peuples exalta comme une vertu, que le sentiment naturel de la vie proclame quelquefois un acte de courage; c'est le suicide. M. de Lamartine l'approuve, d'abord timidement, puis ouvertement. Comparant le suicide à la résignation chrétienne, il demande "laquelle de ces deux doctrines est la plus courageuse et la plus sainte, de celle qui permet de se dérober au sort, ou de celle qui ordonne de subir sa destinée en l'attendant (t. V, p. 25)." La sainteté du suicide comparée à la sainteté de la résignation chrétienne! Pour hasarder une pareille comparaison, il faut vraiment avoir conçu et écrit la *Chute d'un ange*. Mais voici qui est encore plus déplorable. Roland, en apprenant la mort de sa femme, se perce d'un poignard, et jette aux passants qui trouveront son cadavre cette fièvre recommandation: "Passant, respecte les restes d'un homme de bien. Quel jugement M. de Lamartine va-t-il porter de cet acte suprême et lamentable? Il faut qu'il loue Roland, qu'il le relève d'un jugement antérieur; il l'a promis dans un journal, à la fin de la mort de Roland offensée d'un blâme indirect qui était pourtant le blâme de l'histoire. Il s'écrie donc: "Il eut pour récompense une mort qui semble une page arrachée aux grands succès de l'antiquité. Si la mort est le plus grand acte de la vie, cet homme, ordinaire au commencement, devint héroïque à la fin (t. VII, p. 248)." On ne nous excusera pas d'interprétation malveillante. Ce n'est pas nous, c'est M. de Lamartine qui écrit que le suicide est le plus grand acte de la vie, qui appelle le suicide une récompense, qui pardonne la médiocrité aux commencements d'une vie politique en faveur de la mort volontaire, qualifiée d'héroïsme, qui la termine. Triste condition des écrivains qui veulent contenter tout le monde, et qui dans les morts se sentent engagés à louer et à honorer les vivants!

On a déjà vu que M. de Lamartine fait bon marché de la morale proprement dite, des mœurs de famille, des liaisons légitimes. L'amour, dit plaisamment le genre d'Harpagon, est un dieu qui porte avec lui l'exence de tous les actes qu'il inspire. M. de Lamartine semble prendre au sérieux cette décision de la comédie. Voyez au tome VII, p. 335, la publicité des amours de Tallien avec cette dame de Fontenay qui fut plus tard Mme Tallien. Cette femme a voulu désarmer, par ses charmes, le proconsul qui ravage Bordeaux; il lui sera donc permis, quoique mariée, de paraître publiquement en compagnie, l'amie, l'inspiratrice du proconsul. Et plus tard (t. VII, p. 269), lorsque par une lettre pressante elle décide Tallien à renverser Robespierre, le résultat de ses intrigues enlèvera à l'auteur jusqu'à la pensée de les blâmer; il dira sans correctifs: "Quand l'héroïsme est étendu partout, on le rallume au foyer de l'amour dans un cœur de femme." Parmi les innovations fongueuses, odieuses,

qui ont toujours été reprochées à la Convention, la morale publique a stigmatisé les récompenses données aux filles-mères. M. de Lamartine ne semble pas partager ce sentiment de haute réprobation. En rendant compte des travaux législatifs de la Convention, il déclare qu'il croit reconnaître dans ces décisions un chapitre de la constitution évangélique de l'avenir, et parmi ces inventions du nouvel Évangile, il place "la maternité illicite relevée de la honte qui tue l'enfant en déshonorant la mère (t. VII, p. 300)." Merveilleuse philanthropie, qui s'arme perfidement de l'horreur de l'infanticide pour réhabiliter la débauche! Déplorable preuve de la faiblesse humaine, qui, pour prévenir le crime envers l'homme, ne trouve d'autre ressource que d'honorer le crime envers Dieu! Ah! M. de Lamartine, notre Évangile, qui fut autrefois le vôtre, était bien plus pur dans sa morale, bien plus puissant dans ses effets que les théories de vos législateurs; car, pour prévenir l'infanticide, il prévenait la débauche; il inspirait, il couronnait des rosiers, et vous, vous provoquez les filles-mères en les honorant.

Il est vrai que M. de Lamartine ne croit pas à l'efficacité des sacrements, à la réalité des vocations chrétiennes. La dernière communion de Louis XVI lui inspire ces tristes paroles: "Il reçut le corps du Christ sous la figure du pain consacré. Il se sentit fortifié contre la mort en croyant posséder dans son cœur l'otage divin d'une autre vie (t. V, p. 100)." La foi de Louis XVI n'était donc qu'une illusion! Il en est de même des vocations religieuses. Charlotte Corday avait habité un couvent dans son enfance. "La vie monastique séduisit la jeune fille. Son âme ardente et sa imagination passionnée la jetèrent dans cette contemplation rêvée au fond de laquelle on croit apercevoir Dieu, état de l'âme que l'obsession affectueuse d'une supérieure et la puissance de l'imitation charment si aisément dans l'enfance, en foi et en exercices de dévotion (t. VI, p. 196)." La vocation religieuse n'est donc qu'un artifice de supérieur ou un laissez-aller d'esprit faible! Nous renvoyons M. de Lamartine aux couvents qui existent encore au milieu de nous. Il pourra voir que chez les véritables disciples de saint Benoît, loin d'attirer, de séduire, d'enchanter "les novices, le supérieur a ordre de les renvoyer, et de reconduire ceux qui ont résisté à ses refus prolongés. Qu'il visite aussi certains monastères de femmes dont la règle est moins austère, dont la vie est si heureuse qu'il suffit de la voir pour aspirer, il sera bien étonné d'y trouver ces supérieures si peu impressionnées de faire des prosélytes qu'elles s'abstiennent même de tout rapport avec les jeunes âmes qui leur ont témoigné le désir de se mettre sous leur direction; tant elles respectent la liberté! Mais évidemment M. de Lamartine ne connaît pas la vie monastique; si l'on en doute, qu'on lise les phrases suivantes: "Châtier, élevé chez des moines, y avait pris cette rigidité, cette contention d'esprit, cet ascétisme extérieur, cette affectation d'inspiration surnaturelle, et ces bribes de poésie et d'éloquence sacrée (t. VII, p. 121)." Voilà donc la vie monastique faisant à volonté des esclaves ou des maîtres; comment concilier ces résultats divers? Mais que l'auteur

### FEUILLETON.

#### LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLIQUES. 1793.—1848.

(Première partie, 1793.)

(Suite.)

La pensée revenait terrible, entière à la pauvre victime... Puis le silence recommença dans cette maison que venaient habiter le deuil et la désolation...

Au milieu de ce silence de la douleur qui sanglotait enveloppée dans elle-même, la porte s'ouvrit de nouveau, mais la main qui la poussa était ferme et hardie; ce n'était plus celle du fugitif qui doit à peine prononcer ce mot prosaïque: *hospitalité*, ou celle du misérable qui tremble qu'un bruit, quelque faible qu'il soit, n'éveille des échos protecteurs et ne lui ravisse sa proie.

Cette main, c'était celle de Georges; Georges, le fils de la maison, le frère de Marianne. Il s'arrêta sur le seuil, étonné de cette obscurité et de ce silence. L'absolutisme de la république n'avait pas encore étouffé en lui tous les sentiments du cœur; il se sentit trembler et pâlir:

Mon père!... Marianne!... cria-t-il d'une voix frissonnante.

Et comme le silence continuait et que nulle voix n'avait répondu à la sienne, il répéta: Mon père!... Marianne!

A ce second appel un gémissement répondit.

Georges recula malgré lui; il avait peur!... Des mots inarticulés parvenant à son oreille comme ces paroles prononcées bien loin qu'emporta à moitié le vent... Puis il vit se traîner dans l'ombre et se dresser un fantôme qui un instant s'arrêta, appuyé contre la muraille.

La lue, qui s'était levée, éclairait son pâle visage, laissant dans l'ombre le reste du corps.

Georges poussa un cri et s'élança: Ma sœur!... s'écria-t-il... Marianne le regarda un instant fixement sans le reconnaître; puis elle étendit ses deux bras vers lui, et comme si elle allait mourir elle se laissa tomber sur la poitrine du jeune homme.

Georges la tenait serrée dans ses bras, écoutant ses sanglots, sentant ses larmes lui mouiller les mains:

Ma sœur!... ma sœur répétait-il en essayant de relever son front incliné, j'ai peur de tes sanglots... de tes larmes... Que vas-tu donc m'apprendre?

Georges!... murmura la jeune fille en relevant son front inondé de pleurs, tu arrives trop tard!

Trop tard!... que veux-tu dire?... Marianne? mon père!... mon père!...

Il est parti pour Arles depuis hier, espérant t'y trouver.

Mais alors, s'il n'est rien arrivé à mon père, et puisque tu es là dans mes bras, ma sœur; pourquoi cette désolation qui fait trembler tous les membres? pourquoi ces sanglots?

Oh! mon frère!... sanglotta la pauvre enfant en levant ses deux bras au ciel, mon père te l'avait bien dit, le jour fatal où tu as quitté cette maison: "ce n'est pas trop du bras d'un homme pour défendre les cheveux blancs d'un vieillard et l'honneur d'une jeune fille."

Ma sœur!... dit Georges dont le front devint terrible et monaçant.

Marianne leva sur son frère ses yeux humides... Que se passa-t-il en elle?... Nul ne le sut jamais... mais ses larmes se séchèrent tout à-coup, les sanglots s'arrêtèrent dans sa poitrine, son visage pâle prit une expression impossible à décrire, son regard s'attacha sur le jeune homme:

Mon frère, lui dit-elle d'une voix qui ne tremblait plus, il y a un homme que tu appelles ton ami!... que j'appelais ton démon, moi!

Cassius!... interrompit Georges.

Oui, Cassius!... cet homme, il faut que tu le trouves, il faut que tu le tués, Georges, car cet homme m'a déshonorée...

Déshonorée?

Oui, déshonorée!... mon frère; il est entré la nuit, lâchement, comme un reptile, et parce qu'il a trouvé une pauvre jeune fille... seule... sans secours...

Le lâche!... le lâche!... s'écria Georges en serrant les poings; oh! le lâche!...

Mais tu ne sais pas, Georges, à quel point ce misérable a poussé l'infamie!...

Il y eut un instant de silence. Puis tout-à-coup Georges fit un mouvement brusque; et marchant à grands pas, il reprit avec une expression furieuse:

Mais quand? mais comment ce misérable est-il venu ici?

Tout à l'heure... il y a à peine quelques instants...

Georges était devenu silencieux; adossé contre le mur, il avait les bras croisés...

Marianne alla doucement à lui: Tu es bon, lui dit-elle; tu as le cœur noble et généreux, je puis tout t'avouer:...

La nuit tombait, j'étais assise devant la cheminée, triste, pensant à toi et à mon père. Tout à-coup, la porte s'ouvrit et des hommes que je ne connaissais pas entrèrent.

Georges écoutait avec attention, ses yeux ne quittaient pas le visage de sa sœur.

Marianne continua: Ils étaient pâles, épuisés de fatigues; c'étaient des malheureux que poursuivaient ces bandes armées qui parcourent le pays; ils venaient demander un asile dans notre pauvre demeure. Celui qui me parla le premier avait des cheveux blancs comme en a mon père; un autre, son fils sans doute, te ressemblait, mon frère; son visage, malgré la fatigue, était comme le tien, plein d'audace et d'énergie, il était jeune, il avait comme toi de longs cheveux... Tout de suite ma pensée s'est portée vers toi, vers mon vieux père... et je me suis dit que si comme eux, poursuivis, menacés, vous veniez frapper

à une porte et demander un refuge, ce serait affreux que cette porte se fermât devant vous; alors, j'ai dit à ces hommes: Entrez... et je les ai cachés.

Georges ne répondit pas un mot. Son visage était froid et sévère; seulement il tendit la main à la jeune fille. Le cœur du républicain était fermé à la pitié; mais le cœur du frère roulerait la sœur.

Et puis, reprit Marianne, il me semblait que cette action vous porterait bonheur à tous deux.

Continue, dit le jeune homme d'une voix douce.

La femme Bourdin qui me tient compagnie depuis le départ de mon père venait de partir pour faciliter leur fuite. J'étais seule, bien tremblante, et par précaution j'avais fermé la porte. Quelques instants s'étaient à peine écoulés, que l'on frappa. Cuvrez, c'est un ami, dit une voix du dehors... Quand on est seul, mon frère, triste, effrayé, et que l'on a près de soi des malheureux que l'on veut arracher à la mort, la voix quelle qu'elle soit qui prononce le mot ami, semble un bonheur envoyé par Dieu: je me suis levée et j'ai ouvert... C'était cet homme! ce Cassius! A sa vue, toute mon espérance s'est changée en terreur; le cœur a des pressentiments qui ne trompent pas... C'était lui qui poursuivait les pauvres prosaïtes, et il les avait vus entrer ici. Il me menaçait de la mort si je refusais de l'écouter, me disant qu'il pillerait cette maison et la brûlerait avec ceux que je recueillais... Oh! tu ne sauras jamais combien je l'ai prié, supplié, les mains jointes, lui parlant de toi qu'il